

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 13 AVRIL 2018

1) Approbation du compte de gestion 2017 dressé par le comptable du trésor

Le Conseil Municipal déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par Monsieur POUYANNE, comptable du Trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3) Approbation du compte administratif 2017

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif 2017 dressé par Monsieur Fabrice BARUSSEAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

- lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif,
- constate, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

4) Affectation du résultat 2017

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 02 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14, décide, sur proposition de Monsieur le Maire, d'affecter au budget 2018, le résultat précédemment indiqué, comme suit :

- à l'excédent d'investissement reporté (compte 001) pour 16 123,62 €.
- à l'excédent de fonctionnement reporté (compte 002) pour 63 733,38 €.

5) Vote du taux des taxes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de voter les taux des impôts locaux de la commune pour l'exercice 2018 comme suit :

- Taxe d'habitation 11,03 % (inchangé)
- Taxe foncière sur le bâti 15,98 % (inchangé)
- Taxe foncière sur le non bâti ... 56,41 % (inchangé)

6) Vote de la proposition du budget primitif 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents et représentés, les propositions nouvelles du budget primitif pour l'exercice 2018 qui s'équilibre en dépense et en recette :

- pour la section d'investissement : 275 529,73 €
- pour la section de fonctionnement : 232 971,38 €

7) Compte-rendu de la commission des Chemins

M. Miguel TAUNAY, conseiller municipal en charge de la voirie, donne la liste des différents travaux qui sont prévus pour cette année suite aux propositions de la commission des Chemins

8) Questions diverses

8-1- Travaux d'accessibilité : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite une subvention du Département afin de financer les travaux qui doivent être réalisés pour l'accès aux abords de l'Eglise, au four de Chez Lunaud et aux aires de repos du sentier d'interprétation.

8-2- Concert ADMS : Le conseil municipal accède à la demande de l'ADMS qui souhaite donner un concert dans l'Eglise Samedi 02 juin à 20h30.

8-3- Concours des Villages Fleuris : La commune participera au concours des Villes et Villages fleuris organisé par le département pour la 19^{ème} année.

8-4- Réunion publique : Monsieur le Maire propose d'organiser la réunion publique qui permet de faire un bilan annuel avec la population. Elle est fixée au vendredi 29 juin 2018 à 19h00 à la salle des fêtes

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU